

## Communiqué de Presse

Paris, le 15 mars 2022

### **Le SNDP et France Messagerie s'accordent sur un cadre contractuel avec les dépositaires de presse**

*Le SNDP et France Messagerie se sont accordés sur le contrat qui établit le nouveau cadre du partenariat entre France Messagerie et les dépositaires de presse. C'est une étape importante dans une filière en profonde mutation.*

Dans le cadre de la loi du 18 octobre 2019 portant sur la modernisation de la distribution de la presse, et le Décret no 2021-440 du 13 avril 2021 portant cahier des charges des sociétés agréées de distribution de la presse, France Messagerie délègue aux dépositaires de presse le mandat de distribution au niveau régional et local. Les dépositaires sont mandatés pour assurer la distribution de la presse, la gestion de l'information et des flux financiers et l'animation commerciale du réseau des marchands de presse de leur zone. En assurant la logistique du dernier kilomètre et l'accompagnement de proximité des marchands de presse, ils sont un maillon essentiel de la distribution de la presse.

France Messagerie et le SNDP ont travaillé en étroite collaboration pour établir les modalités du contrat qui liera France Messagerie et les dépositaires de presse. Dans une filière en profonde mutation, ce contrat permet de définir les standards de qualité de prestations pour les éditeurs et les marchands de presse.

Conçu dans un esprit de partenariat équilibré au service des éditeurs et des marchands de presse, le contrat définit le cadre de cette délégation de mandat et formalise les responsabilités et les engagements mutuels de la société de distribution et du dépositaire.

Acteur pragmatique, transparent et constructif, France Messagerie s'engage pour une distribution plus efficace et plus pérenne au service de ses clients marchands de presse et éditeurs et réaffirme le partenariat qui l'unit aux dépositaires de presse.

### **A propos du SNDP (syndicat professionnel des dépositaires de presse)**

Le SNDP est l'organisation professionnelle représentative des dépositaires de presse en France métropolitaine et ultra marine. Fondé en 1936 le SNDP a pour vocation de représenter les dépositaires dans les instances de la filière et de défendre leurs intérêts. Le SNDP apporte également conseil et solutions aux dépositaires pour l'exercice de leur activité au quotidien.

### **A propos de France Messagerie**

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2020, France Messagerie est une société de distribution de presse agréée par l'Arcep. Implantée à Paris (siège) et à Bobigny (site d'exploitation), elle assure chaque jour la distribution de tous les quotidiens et de plus d'un tiers des magazines auprès des 21 000 marchands de presse en France. France Messagerie distribue également la presse à l'international. Forte d'une équipe reconnue pour son expertise et sa connaissance fine du métier, France Messagerie est l'acteur de référence dans un secteur en profonde mutation.

**Contact Presse : [Communication@francemessagerie.fr](mailto:Communication@francemessagerie.fr)**